

COMMUNE DE SAULIAC SUR CELE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 janvier 2018

Présents : Daniel Bancel, Michel Certhoux, Yves Segond, Marie Odile Kleitz, Caroline Salvin Yousef, Anne Lompech, Violaine Debelle, et Erwan Leconte.

Absents : Isabelle Capoulat, Christian Mathieu et Sébastien Ménard.

Sécrétaire de séance : Erwan Leconte.

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé.

Délibérations :

1. Déclaration préalable à l'édification de clôtures et institution du permis de démolir. □

Sur la commune de Sauliac, l'édification de clôtures autour des habitations, ou la démolition de celles-ci, sont soumises à déclaration préalable sur les zones protégées et à l'autorisation des bâtiments de France).

Par exemple, M. et Mme Fortin se sont vu refuser la pose de leur clôture devant leur maison au pont.

Le PNR des Causses du Quercy nous conseille d'étendre l'autorisation préalable au titre de toute la commune, pour gérer directement les demandes, analyser les dossiers et donner directement les autorisations.

Daniel Bancel propose au vote une délibération en ce sens. Après lecture de celle-ci, le conseil municipal vote la délibération à la majorité (1 abstention).

NB : pour tout projet de ce type, les sauliacois peuvent consulter gratuitement le CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) dans le cadre du service de « Conseil au particulier ».

2. Renouvellement de la commission électorale □

Nous devons proposer 3 noms au Préfet.

Sont volontaires : Serge Arnaud, Evelyne Certhoux et Violaine Debelle.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition

3. Renouvellement correspondant SYDED □

Marie Odile Kleitz souhaite laisser sa place de correspondant. Caroline Salvin Yousef est volontaire et obtient l'accord à l'unanimité de l'équipe municipale. M Michel Certhoux sera le suppléant.

Vote pour à l'unanimité.

4. Avenant à la convention de mise à disposition de services communaux en compétence voirie

Besoin de signer un avenant à la convention avec le Grand Figeac sur la voirie, pour être couvert si Didier Miquel ou d'autres employés communaux sont amenés de travailler avec les équipes du Grand Figeac. Vote à l'unanimité.

5. Acceptation du don de matériels de l'association ASA

Tout don devant être accepté par le Conseil Municipal, la proposition doit être votée. Vote favorable à l'unanimité pour accepter ce don.

6. Adhésion à l'ADASEA d'Oc

Suite aux travaux avec l'AFP et à l'étude sur le « zéro phyto », il nous ait proposé d'adhérer à l'ADASEA pour la somme de 100 €.

Vote à la majorité, 1 contre.

7. Débat d'orientation budgétaire

Au 15 décembre 2017, pour l'année 2017, les dépenses s'élevaient à 96 533 €, les recettes et le report de l'année 2016 s'élevaient à 213 012 €.

Les restes à réaliser s'élevaient à 10 000€ et il convient d'anticiper des inscriptions en non valeur.

Soit un solde de l'ordre de 100 000€.

La rénovation des logements communaux, l'aménagement de l'aire de repos, les travaux pour l'accessibilité des ERP, la deuxième phase de l'opération « cœur de village » qui peuvent être supportés par le budget municipal sur les exercices 2018, 2019, 2020 sont les projets nouveaux et à venir.

8. Information sur le PLUi Grand Figeac

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Grand Figeac, doit être opérationnel pour 2022 et compatible avec SCOT.

Il faudra, le moment venu, désigner un référent communal et un suppléant pour suivre le dossier.

Rien n'empêche les conseillers municipaux d'accompagner le référent, en fonction des réunions. Il est proposé de constituer un groupe de travail communal pour suivre et partager sur le dossier : Daniel Bancel, Yves Segond, Caroline Salvin Yousef, Anne Lompech, Violaine Debelle, et Erwan Leconte sont intéressés.

9. Arrêté municipal de mise en demeure d'éliminer des dépôts sauvages de déchets

Cet arrêté de mise en demeure a été prononcé le 03 janvier 2018 et est affiché en Mairie.

Il peut être contesté devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois.

10. Subvention pour le voyage scolaire

Projet de voyage de plusieurs classes scolaires.

Ce projet s'inscrit dans un séjour d'éducation à l'environnement et activités de plein nature (APPN), le coût est de 130€/enfant. La demande prise en charge par la commune est de 75€ par enfant. Ce voyage concerne notamment la classe de Mélisse Foury. La commune a toujours délibéré en faveur d'une participation de 60% de la somme demandée aux familles, plafonnée à 75€.

Vote à l'unanimité.

11. Examen des devis

Balustrade en bois pour la terrasse du logement au dessus de l'école à refaire (chez Monica). Michel Certhoux a demandé un devis au menuisier de Cabrerets, qui a répondu en proposant des travaux d'un montant de 1424,50 €.

Avis favorable à l'unanimité.

12. Rapport annuel du syndicat de la Pescalerie rapporté par Anne Lompech

- Rendement de 69,4 %, meilleur que la moyenne qui est de 65 %

- Taux de renouvellement du réseau de 0,4 alors que la moyenne est de 0,6
- Taux de recouvrement de 100 %
- 16 contrôles, tous OK.
- Vote de 2 % d'augmentation du prix

13. Questions diverses

- Signalisation :

Le contenu du panneau d'informations de l'aire de repos est à reprendre en totalité. La question qui se pose est de savoir si nous engageons dès maintenant la réfection du contenu de ce panneau, ou si nous incluons cela dans le projet de réaménagement des lieux.

Après échanges, le conseil choisit d'intégrer la réfection du panneau dans le projet à venir à l'aire de repos.